



## Conseil départemental - Moselle

Dernière modification le 20 novembre 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

### Contactez-nous

Tél : [03 87 37 57 57](tel:0387375757) (tel:0387375757)

Fax : [03 87 37 57 07](tel:0387375707) (tel:0387375707)

Site web : <http://www.cg57.fr> (http://www.cg57.fr)

• [➤ Formulaire de contact](http://www.cg57.fr/Pages/Contacts.aspx) (http://www.cg57.fr/Pages/Contacts.aspx)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

### Adresse

1 rue du Pont-Moreau  
57000 Metz

### Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 08h00 à 19h00

### Adresse postale

Hôtel du département  
1 rue du Pont-Moreau  
CS 11096  
57036 Metz Cedex 01

### Missions

Le Conseil départemental, assemblée électorale qui administre le département, rassemble les conseillers départementaux, élus par circonscription (canton) au suffrage universel direct pour six ans dans le cadre d'un scrutin majoritaire binominal (un homme et une femme obligatoirement) à deux tours. Les principales compétences du Conseil départemental sont l'action sociale (protection de l'enfance, Revenu social de solidarité RSA), la voirie, l'éducation (gestion des collèges), la culture, le développement local, le logement, le tourisme, le financement des SDIS (sapeurs-pompiers), etc.

### Responsable(s)

- **Président**  
Patrick WEITEN
- **Directeur général des services (DGS)**  
Marc HOUPER